

# Déclaration préalable

Conseil Supérieur de l'Education du jeudi 18 mars 2021



Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

Dans quelques heures, nous serons face à de nouvelles annonces gouvernementales, vraisemblablement restrictives pour certaines régions. La FCPE entend que les écoles restent ouvertes pour accueillir les enfants, un lieu de socialisation et d'apprentissages essentiel dans la période. L'actualité du quotidien de l'école est la gestion de la crise sanitaire : masques, gestes barrière, cas déclarés, possibles cas contacts ou non, évictions ou non, remaniement des horaires comme des espaces, fermeture ou non, variants mais lequel ? Et dans tout cela, poursuivre les enseignements, accompagner, expliquer, prévenir. Nous le constatons, enfant et adultes ont les nerfs à vif. Et à ce titre, il convient d'être vigilant aux effets d'annonces et leur traitement médiatique. L'hypothèse d'une fermeture des cantines scolaires sème encore plus le trouble dans la communauté éducative, déjà bien fragilisée par l'organisation inhérente aux protocoles sanitaires, aux manques de possibilités d'activités pour les enfants, aux diverses modalités de travail ou de recherche d'emploi ou à une précarité aggravée.

Sur un même bassin de vie, des élèves d'une même tranche d'âge ne bénéficient pas du même traitement horaire pour leurs apprentissages en classe et parmi eux, des candidats au baccalauréat. De manière rationnelle, il est difficilement réaliste d'imaginer que le virus circule aussi différemment dans une commune, sauf foyer épidémique et que la gestion de la crise puisse arriver à un tel niveau de finesse, que nous ignorerions. Ou alors nous basculerions sur une logique d'ajustement micro local, bien loin des objectifs posés de l'école de la République, celle-là même qui forme les citoyennes et les citoyens de demain. Pour la FCPE, c'est un risque certain pour la jeunesse de notre pays. Et c'est sans parler du nombre d'heures d'enseignement où le professeur n'a pas été remplacé, notre site déclaratif *ouyapascours* affiche déjà plus de 21600 heures.

Nous ne pouvons pas passer sous silence les terribles drames qui ont coûté la vie à des adolescents. Des drames malheureusement qui ne sont pas plus nombreux que les années passées, il est important de le souligner, mais qui n'en restent pas moins terribles. Ne pas stigmatiser plus encore des jeunes et leurs parents, ni alimenter l'élitisme social est un enjeu fondamental et encore plus dans cette période où l'isolement ou le nombrilisme prennent le pas sur l'échange. En raison du couvre-feu, le tissu associatif sportif, culturel ou éducatif littéralement à plat est pourtant nécessaire pour permettre à la jeunesse de rencontrer des éducateurs ou des médiateurs. La FCPE interroge la prise en main par le ministère de l'Intérieur, de la question du harcèlement au travers d'un comité des parents, annoncé à grand renfort médiatique. Nous attendons donc d'être contacté pour partager nos outils, nos actions et nos propositions. Jusqu'à présent, les parents d'élèves fédérés que nous sommes n'avons toujours pas été conviés. Et nous souhaiterions connaître le périmètre d'action qu'aura le ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports dans ce sujet qui le concerne pourtant directement, au regard de nombreuses politiques éducatives transversales qu'il coordonne, ou de la tenue des instances que sont les CESC ou les conseils de discipline.

Car l'urgence est dans l'accompagnement, dans la réparation, dans la perspective de la reconstruction. Il est important encore et toujours de souligner le manque d'adultes dans les établissements scolaires. Et les DHG qui s'annoncent toujours plus contraintes ne rassurent en rien les militants que nous sommes de l'éducabilité de toutes et de tous. Nous ne connaissons pas un département où les voyants ne sont pas au rouge sur au moins un établissement. Un établissement en manque de personnel, c'est une équipe entière qui priorise et l'accompagnement personnalisé d'enfants en difficultés personnelles comme entre pairs qui en pâtit. L'urgence est aussi dans la protection de l'enfance où le déficit de personnels est chronique, mais également sur l'encadrement renforcé des industries médiatiques que sont certains réseaux sociaux surinvestis par les adolescents. La mixité sociale se construit et dans la durée sur tous les fronts la mobilité au sein même d'une commune déjà, sociale, la lutte contre les stéréotypes, les inégalités sociales.

Notre société est mise au défi de la résilience. Une société qui choisit avant toute chose d'éduquer ses enfants, son avenir. Une société une et indivisible qui choisit de rendre réel le préambule de la déclaration internationale des droits de l'homme ; qui choisit la liberté à la répression, l'égalité à l'élitisme, la fraternité à l'entre soi.